

22/12/2023



Nature de l'acte :
URBANISME

OBJET :

**Lotissement des
Guierles**

Modification du cahier
des charges

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze),
Alain LAPACHERIE,

Vu le code de l'Urbanisme et notamment ses articles L442-10 et R442-21 ;
Vu le PLU de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche adopté le 18 novembre 2021 ;
Vu le PA n° 01922917A0001 délivré le 04 avril 2017 à la SAS Nona ;
Vu la DAACT déposée le 18 mars 2022 pour un achèvement des travaux d'aménagement, hors travaux de finition depuis le 5 novembre 2021 ;
Vu l'arrêté modificatif N°1 du PA sus nommé en date du 16 février 2022 portant le nombre de lots de 6 à 8 et modifiant l'emplacement de la raquette de retournement et les entrées des lots ;
Vu l'arrêté modificatif N°2 du PA sus nommé en date du 22 septembre 2022 portant sur la modification du règlement avec ajout des activités artisanales et professions libérales, augmentation de l'emprise au sol totale et mise en compatibilité du règlement avec le PLU ;
Vu l'arrêté modificatif N°3 du PA sus nommé en date du 24 octobre 2022 portant le nombre de lots de 8 à 9 et la constitution de diverses servitudes ;
Vu la demande écrite en date du 18 décembre 2023 des colotis de procéder à toutes ces modifications et notamment à la modification du nombre de lots composant le Lotissement ;
Considérant l'arrêté modificatif n° 4 du PA sus nommé en date du 21 décembre 2023 portant sur les demandes des colotis ;

ARRÊTE

- **Article 1^{er}** – Autorise les modifications susvisées du lotissement autorisé par le PA N° 01922917A0001 et demandé par écrit par la majorité qualifiée des colotis le 18 décembre 2023.
- **Article 2** – Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent sous un délai de deux mois.
- **Article 3** – Copie du présent arrêté sera transmise :
 - o Aux dirigeants de la SAS NONA,
 - o Au notaire en charge des actes de dispositions relatifs à ce lotissement.

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 22 décembre 2023,

Le Maire,



Alain LAPACHERIE

Certifiée exécutoire

Publication / Notification :
22/12/2023